

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 15 (1927)

**Heft:** 269

  

**Artikel:** La Conférence d'Amsterdam : (17-19 novembre 1927)

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-259226>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Page à relire...

Il est des qualités qui ne se manifestent chez un peuple que lorsque les femmes s'attachent à les développer. Si les dons qui leur sont particulièrement accordés venaient à être retranchés de l'association commune, on verrait s'appauvrir le patrimoine de l'humanité. L'effet des facultés qui dominent chez les femmes peut se comparer à celui de leurs voix dans un chœur. Il est toute une suite de sons élevés et purs qui ne seraient jamais entendus sans elles. Non seulement elles ajoutent de l'étendue à l'échelle générale des pensées et des sentiments, mais elles transmettent aux hommes eux-mêmes le pouvoir d'exprimer des nuances d'impressions qu'ils n'auraient pas éprouvées ou pas distinguées sans elles; en sorte qu'elles enrichissent le monde moral et des dons qu'elles ont reçus, et de ceux qu'elles développent.

M<sup>me</sup> NECKER DE SAUSSURE,  
(Education progressive, 3<sup>me</sup> vol.)

## Exposition Alice Bailly

A LA GRENETTE (LAUSANNE)

Au premier coup d'œil jeté sur ces toiles — l'œuvre complète d'Alice Bailly, — on est frappé de l'ensemble harmonieux qu'elles présentent. Pourtant, chacune d'elles a sa tonalité très affirmée, son accord particulier soutenu jusque dans ses moindres détails.

Alice Bailly unit un modernisme extrême à la simplicité et la pureté des primitifs. Elle joint à la douceur et la délicatesse raffinée du coloris une force et une précision remarquables. L'imagination si riche de l'artiste nous mène très loin dans le pays de la beauté, mais cette imagination est tenue en bride par une volonté raisonnée: d'où le calme bienfaisant émané de ces tableaux. Elle sait ce qu'elle veut exprimer, et sa façon de traduire son émotion est séduisante et pleine de charme.

Impossible de parler de cette peinture sans emprunter les termes propres à la musique. N'est-ce pas, en effet, une symphonie de l'automne et du travail que *les Vendanges*? Tout ce monde besogne, se remue, et le groupe charmant de la jeune vendangeuse et du vigneron illustre d'anciennes et joyeuses coutumes. Peut-être, toutefois, le labeur soutenu qu'a coûté cette œuvre de grande envergure est-il un peu trop visible? Rien de pareil dans la mystérieuse fantasmagorie nocturne, dédiée à Alain Fournier, et inspirée par une des œuvres de cet auteur. Une étrange rumeur de tons riches et profonds presque violents, à l'arrière-plan, avive la clarté lumineuse qui enveloppe l'apparition féerique de la figure centrale.

Dans *Prière*, un recueillement émouvant évoque le souvenir de certaines Madones de primitifs italiens.

Rien de plus charmant que cette délicieuse *Passante*, au teint délicat, rapportant sa gerbe d'anémones dont les couleurs vibrantes annoncent le printemps dans une ville où l'engrenage de la vie moderne est indiquée par un camion.

Une chiromancienne savante, dans le tableau *Mains et Visages*, scrute consciencieusement la main de sa cliente noyée dans un clair-obscur discret, tandis que la voyante, ses vêtements, son entourage sont tenus dans des tons clairs et suaves. La jeune femme des *Souvenirs du pays*, enveloppée dans un châle blanc d'un tissu merveilleusement léger et discrètement décoré, nous regarde sans nous voir, toute à ses souvenirs, qui paraissent la remplir de nostalgie. Le fond de ce tableau, comme du reste tous ceux de la plupart des portraits d'Alice Bailly, est peuplé de figures symboliques qui, complètement harmonisés avec l'ensemble, nous suggèrent l'atmosphère dans laquelle vit la personnalité représentée. La fraîcheur et la gaieté des *Bouquets de fleurs* sont bien faites pour mettre une note riante dans l'intérieur qu'ils sont destinés à orner.

Quelques mots encore sur les paysages limpides et ensoleillés d'Italie, où des rouges de toutes nuances et des blancs éclatants rivalisent avec des jaunes d'une gaieté méridionale au long de rues silencieuses et sur des places de marché pleines d'animation. Et voici un petit paysage breton, avec son église, dont le clocher élancé et la flèche de granit rose se détachent sur un ciel chargé d'une atmosphère humide, nuancée comme la mer. Enfin le lac, où l'orage menaçant jette des lueurs invraisemblables sur le petit voilier du premier plan.

Il faudrait citer tous les grands paysages, dont les tons plus sombres font un accompagnement en sourdine aux groupes de figures aux gestes calmes qui révèlent le contact avec la nature.

Les quelques dessins, accrochés près de l'entrée, nous font regretter de les voir en si petit nombre. Comment, en si peu de traits, arrive-t-on à exprimer tant de choses?

Une heure ou deux passées à contempler l'œuvre d'Alice Bailly sont un réconfort et une jouissance esthétique de premier ordre. L'artiste fait chanter l'âme des choses et leur mélodie vous accompagne désormais à travers les bruits de la vie.

E. R.

## La Conférence d'Amsterdam

(17-19 NOVEMBRE 1927)

A mesure que s'en rapproche la date, les nouvelles qui nous parviennent de cette importante manifestation, d'ordre féministe et pacifiste à la fois, font bien augurer de son succès. Rappelons pour mémoire que le programme (que nous avons publié *in extenso* dans notre avant-dernier numéro) comprend deux catégories de questions: des questions politiques (arbitrage, désarmement) et des questions économiques (production et contrôle de la production des matières premières, résolutions de la Conférence Economique Internationale), qui, toutes, seront étudiées dans un esprit scientifique, sans vaines déclamations, mais avec le but d'instruire des femmes, citoyennes responsables, ou futures citoyennes travaillant à obtenir ces responsabilités, de problèmes techniques sans la connaissance desquels le problème de la paix ne pourra jamais être abordé avec chance de succès. La liste des orateurs n'est pas encore définitivement établie, mais nous savons pouvoir compter sur quelques hommes politiques, qui s'occupent particulièrement de ces questions justement, comme M. de Brouckère, l'éloquent leader socialiste belge, ou M. Oudegeest (Pays-Bas), bien connu par son travail au centre de cette puissance que représente la Fédération syndicale internationale d'Amsterdam. Genève envoie à cette Conférence deux spécialistes de premier ordre: MM. de Madariaga (Espagne), chef du service du désarmement au Secrétariat de la S. d. N., et Maurette, chef de la division scientifique au B. I. T. et l'un des plus captivants conférenciers en matière économique qu'il nous ait été donné d'entendre. Et les noms de femmes ne font pas non plus défaut sur cette liste, puisque le concours a été obtenu de Dr Marie-Elisabeth Luders, députée au Reichstag allemand, l'auteur de la loi contre les maladies vénériennes, qu'une de nos collaboratrices analysait ici-même récemment, et l'une des quatre femmes déléguées à la Conférence Economique Internationale; et que, d'autre part, nous pouvons compter sur M<sup>me</sup> Kluyer, secrétaire au Ministère des Affaires étrangères à La Haye, et par conséquent l'une des femmes les plus au courant de la politique internationale. Enfin, Mrs. Catt, qui n'est pas revenue en Europe depuis le Congrès de Rome, a annoncé son intention, comme présidente d'honneur, et de l'Alliance et de la Commission de la Paix, de venir à Amsterdam, où sa présence, l'autorité de son nom et de son éloquence, donneront une grande importance à cette première Conférence d'études.

Les séances auront lieu à l'Institut Colonial, vaste bâtiment dont la silhouette rappelle le Musée Royal, et qui se prête admirablement aux réunions de cet ordre. Chacun des 42 pays dont les Sociétés nationales sont affiliées à l'Alliance ayant droit à envoyer douze déléguées, on peut compter sur une nombreuse participation, — à moins, toutefois, que l'époque, qui rend une absence bien difficile à des femmes professionnellement occupées, ne vienne limiter ce nombre. Tel a été le cas pour la Suisse, par exemple, qui n'enverra à Amsterdam que trois déléguées, mais toutes choisies parmi des spécialistes de questions juridiques et pacifistes: M<sup>me</sup> Leuch (Lausanne), M<sup>lle</sup> Grütter (Berne) et M<sup>me</sup> Ragaz (Zurich).

M<sup>me</sup> Leuch, en outre, a été chargée de représenter la présidente de l'Association suisse pour le Suffrage, M<sup>lle</sup> Gourd, qu'absorberont entièrement à ce moment-là ses fonctions de secrétaire générale de l'Alliance Internationale, à la réunion des

Présidentes de Sociétés nationales, qui aura lieu également à Amsterdam. En effet, un si grand nombre de séances de Commissions, de Comités, etc., ont été groupées autour de cette Conférence, que ces journées d'Amsterdam finissent par prendre l'allure d'un petit Congrès: samedi 12 et dimanche 13 novembre, réunion de la Commission pour l'emploi des femmes dans la police (représentante pour la Suisse: M<sup>lle</sup> Gourd); lundi 14 novembre, réunion de la Commission des femmes électrices (où la Suisse n'a, hélas! et pour cause, aucune représentante!); mardi 15 novembre, réunion de la Commission de la Paix, réunion du Comité Exécutif, ouverture officielle de la Conférence; jeudi 17, vendredi 18 et samedi 19, Conférence de la Paix; dimanche 20, réunion du Comité exécutif et des présidentes nationales ou de leurs représentantes; lundi 21 et mardi 22, réunions du Comité Exécutif avec un ordre du jour très chargé et important. . . Enfin, mentionnons seulement pour mémoire les réceptions, thés et diners prévus, qui donneront aux participantes à ces différentes réunions l'occasion, toujours si vivement souhaitée, de se rencontrer et d'échanger des idées. Et l'on pense bien que le séjour dans une ville d'art comme Amsterdam ne serait pas complet, si une part n'y était faite, soit au merveilleux Musée Royal, soit à des auditions de musiciens dont l'Exposition internationale de musique de Genève a révélé le printemps dernier la valeur de premier ordre.

Rappelons en terminant que, à côté des déléguées, des participantes sont admises à la Conférence, et que, pour tout renseignement, inscriptions, indications d'hôtels, etc., etc., toutes celles que tenterait ce programme séduisant sont priées de s'adresser directement à M<sup>lle</sup> Rosa Manus, *Vrouwen-Club, Keizersgrat, 580, Amsterdam.*

N.-B. — Le numéro d'octobre de *Jus Suffragii*, l'organe officiel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, contient sur quelques-uns des sujets qui seront traités à la Conférence des articles introductifs d'orientation générale, qui seront utiles à lire pour toutes celles que préoccupent les problèmes de paix politique et économique.

## Les femmes et la Société des Nations

### L'activité des femmes déléguées à l'Assemblée

Bien que la VIII<sup>me</sup> Assemblée de la S. d. N. n'ait point — heureusement! — présenté un caractère aussi théâtral et sensationnel que sa sœur de 1926, et que, au contraire des prévisions, elle soit une de celles qui marquera sans doute dans la série de ces Assemblées par la somme de travail qu'elle a fournie, et les résultats qu'elle a, sinon atteints, du moins approchés, — il est préférable d'envisager son activité avec un peu de recul, à tête reposée, en dehors du tourbillon de l'actualité immédiate. Et cette réflexion s'applique aussi à l'œuvre accomplie, à l'Assemblée même, ou dans ses Commissions, par les femmes déléguées.

Car, en considérant jour après jour la part prise par celles-ci au travail de la S. d. N., en constatant combien cette participation fut sérieuse et efficace, et par là utile à la cause des femmes; en la comparant à la participation permise aux femmes aux débuts de la S. d. N., il y a sept ans seulement, on ne peut pas ne pas constater que, là aussi, « l'Idée marche. . . » Sans doute est-il très regrettable, comme ne cessent de le déplorer nombre de féministes, qu'aucun pays ne se soit encore décidé à conférer à une femme le titre de déléguée officielle, et que celles qui ont fait le voyage de Genève l'aient fait en qualité de déléguées suppléantes seulement ou de conseillères techniques; sans doute est-il grand dommage que certaines Commissions de l'Assemblée soient encore hermétiquement fermées aux femmes, et précisément cette Commission du désarmement, dont plusieurs parmi nous ont suivi les travaux avec un intérêt palpitant; sans doute aurions-nous été fières si une voix féminine s'était élevée aussi en séance plénière, lors du grand débat sur ce que l'on a appelé « la résurrection du Protocole », et qu'après les chefs politiques de certains petits États, des femmes aient pu dire leur opinion et celle de leurs sœurs aux grandes Puissances, qui ont toujours peur que l'on ne marche trop vite dans les voies de l'entente internationale —

opinion que tant de femmes anglaises ont si nettement exprimée dans la presse féministe de leur pays, où le décevant discours de Sir Austen Chamberlain a passé un mauvais quart d'heure. . . Mais n'oublions pas que l'accession des femmes à la vie politique est chose encore bien récente, pour qu'un gouvernement accepte de remettre en des mains que, hier encore, il jugeait frêles et incapables, cette représentation officielle de son pays qu'il n'a le droit de confier en tout et pour tout qu'à trois délégués; sachons constater que, tant en conseillères techniques qu'en déléguées suppléantes, le nombre des femmes membres de délégations s'est encore accru cette année, passant de 7 à 10<sup>1</sup>; sachons reconnaître que, alors que, il y a quelques années, on se refusait à ouvrir aux femmes la II<sup>me</sup> Commission qui s'occupe de questions techniques, cette année-ci elles y sont entrées tout droit en nombre; que M<sup>me</sup> Bugge-Wicksell, en témoignage de la considération qui entoure son nom, siège depuis plusieurs années à la I<sup>re</sup> Commission, en compagnie des premiers juristes du monde; et que, pour la première fois, une femme, la déléguée suppléante d'Australie, a pénétré dans l'enceinte de la IV<sup>e</sup> Commission (Finances), où elle a produit une excellente impression (et qui, certes, en matière de budget et d'économies, pourrait être de meilleur conseil qu'une femme bonne maîtresse de maison? . . .). Et enfin, voyons rapidement le travail accompli auquel se sont résolument attelées les déléguées, et auquel elles ont collaboré de toute leur persévérance, leur ardeur et leur savoir-faire.

La V<sup>e</sup> Commission (questions sociales et humanitaires), à laquelle il est de tradition que siègent toutes les femmes déléguées — et si elles pourraient aussi fort bien siéger dans d'autres Commissions, leur présence est, certes, indispensable ici — avait un ordre du jour varié: opium, protection des femmes et des enfants dans le Proche-Orient, protection de l'enfance, réfugiés, traite des femmes. . . Si quelques-unes de ces questions ont pu être rapidement liquidées, comme, par exemple, celle de la protection des femmes et des enfants dans le Proche-Orient, où l'œuvre admirable de M<sup>lle</sup> Jeppe parmi les femmes échappées des harems turcs étant officiellement terminée, de l'avis de M<sup>lle</sup> Jeppe elle-même, la Commission, puis l'Assemblée, sur la proposition de M<sup>lle</sup> Forchammer, rapporteur général, se sont bornées à lui rendre un chaleureux témoignage de reconnaissance, d'autres sujets, en revanche, ont occupé plus longtemps la Commission. La traite des femmes, par exemple, et la fameuse enquête du Comité des experts dont il a été question ici même: il n'y a évidemment pas lieu de s'étonner que toutes les femmes membres de cette Commission aient insisté sur le rapport étroit entre les maisons de tolérance et la traite, et il n'y a pas davantage lieu d'être surpris que le délégué de la France à la V<sup>e</sup> Commission, suivant la déplorable politique de son pays à cet égard, ait cru devoir déclarer gravement que « la suppression des maisons de tolérance, primitivement destinée à faire disparaître certains abus, risque d'amener une situation pire encore ». A quoi les autres membres de la Commission — et l'on a particulièrement remarqué ici l'intervention de M<sup>lle</sup> Rosenberg (Hongrie) — ont répondu en citant des cas précis, des chiffres, si bien que la Commission a chargé son rapporteur à l'Assemblée sur ce sujet, M. Portela (Cuba), de présenter en son nom une résolution contenant l'important passage suivant:

... L'Assemblée ayant appris avec le plus vif intérêt que le Comité examine d'une manière approfondie, en ce qui concerne la partie I. du rapport des experts, le problème de la relation qui existe entre la maison de tolérance et la traite des femmes, prie le Comité de la traite des femmes et des enfants d'examiner également, dès que possible, l'opportunité qu'il y aurait à recommander à tous les gouvernements l'abolition du système des maisons de tolérance. . . »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Rappelons ici les noms de ces femmes et de leur pays: M<sup>me</sup> Lang-Bruman, conseillère technique (Allemagne); Mrs. Moss, déléguée suppléante (Australie); M<sup>lle</sup> Forchammer, déléguée suppléante (Danemark); M<sup>me</sup> Haimari, déléguée suppléante (Finlande); Dame Edith Lyttleton, déléguée suppléante (Grande-Bretagne); M<sup>lle</sup> Rosenberg, conseillère technique (Hongrie); M<sup>me</sup> Larsen-Jahn, déléguée suppléante (Norvège); M<sup>me</sup> Kluyver, conseillère technique (Pays-Bas); M<sup>lle</sup> Vacaresco, déléguée suppléante (Roumanie); M<sup>me</sup> Bugge-Wicksell, déléguée suppléante (Suède).

<sup>2</sup> C'est nous qui soulignons.